

Communiqué

Championnat par équipes

La ligue avait pris la décision de reporter à une date ultérieure la journée 2 du championnat par équipes pour être en phase avec le championnat national et pour ne pas désorganiser notre championnat. Les récentes décisions fédérales nous poussent à revoir notre position à quelques jours de la journée 2.

Nous demandons donc aux clubs de jouer **si cela est possible**.

En cas de refus d'une des 2 équipes, le responsable du club ou de l'équipe devra avertir l'équipe adverse, la ligue (secrétariat et CSR) et le Juge arbitre prévu s'il y en a un, au plus tôt (date limite vendredi 12h). L'équipe adverse devra accuser réception auprès du club demandeur et de la ligue (secrétariat et CSR). La rencontre sera alors reportée et devra être jouée au plus tôt à une date ultérieure à définir par les 2 équipes (en semaine, pendant les vacances scolaires, ...)

Pour ce qui est des équipes girondines toutes les rencontres devant se dérouler sur le département sont d'office reportées, nul besoin, ni pour l'équipe recevante, ni pour l'équipe visiteuse d'informer la ligue. Par contre la nécessité de prendre contact entre elles pour fixer une date de rencontre reste d'actualité, lorsque les consignes préfectorale et/ou municipale le permettront.

Critérium fédéral

Par ailleurs le premier tour du critérium fédéral régional est annulé, les tours de N1 et de N2 n'ayant pas lieu et certains Comités ne pouvant organiser le premier tour Départemental. La ligue mettra tout en œuvre pour faire un tour supplémentaire en fin de saison.

Remarque : **ces décisions s'appliquent uniquement pour la journée 2 du championnat par équipes et le tour 1 du critérium fédéral**

Sentiments sportifs

Daniel MARCHAND



Président de la ligue